

COMMUNE DE CERNOY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 mai 2024 à 19 heures 15

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre, à 19 heures 15, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-deux mai deux mille vingt-quatre s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Isabelle BARTHE, maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

Votants : 9

Quorum : 5 (atteint)

Présents : Mesdames et Messieurs Isabelle BARTHE, Jacques de BRUCE, Lucien MORVILLE, Valérie ZOLDAN, Gladys BELAIR, Marion BRUNET, Caroline MAHIEUX

Absents : Florent MAZIÈRES, Sébastien ROSE

Pouvoir : Florent MAZIÈRES à Lucien MORVILLE

Sébastien ROSE à Isabelle BARTHE

Secrétaire de séance : Marion BRUNET

Secrétaire auxiliaire : Leslie PELLEIEUX, secrétaire de mairie

Séance ouverte à 19h33

ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2024
Arrêté entretien des trottoirs
Location de la chapelle
Questions diverses

1) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 3 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Pour : Isabelle BARTHE, Jacques de BRUCE, Lucien MORVILLE, Valérie ZOLDAN, Gladys BELAIR, Marion BRUNET, Caroline MAHIEUX, Florent MAZIÈRES, Sébastien ROSE

Contre : Néant

Abstention : Néant

2) ARRÊTÉ ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un arrêté de police va être mis en place concernant l'entretien des trottoirs et des caniveaux, l'entretien des végétaux et l'interdiction d'abandonner des déchets sur la voie publique, pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène, et préserver la commodité et la sécurité de la circulation.

3) LOCATION DE LA CHAPELLE

Madame le maire indique avoir reçu une demande de location de la chapelle de Trois Etôts par Monsieur Morville et propose de définir d'un tarif à la journée.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal proposent à l'unanimité de louer la chapelle de Trois Etôts pour une journée, à Monsieur Morville pour la somme de 150,00 €.

Par la suite, la location de la chapelle sera proposée aux habitants de Cernoy.

A cet effet, une régie sera créée ainsi que tous les documents afférents à la location.

Pour : Isabelle BARTHE, Jacques de BRUCE, Valérie ZOLDAN, Gladys BELAIR, Marion BRUNET, Caroline MAHIEUX, Florent MAZIÈRES, Sébastien ROSE

Contre : Néant

Abstention : Lucien MORVILLE

QUESTIONS DIVERSES

Madame le maire informe le conseil que les membres de l'association Celebration day's proposent d'organiser des ateliers participatifs avec les habitants de la commune afin d'entretenir tout au long de l'année le parc de Trois Etôts et y mettre en place divers événements ou activités. En échange, une convention sera signée pour que l'association puisse avoir l'accès au parc pour y camper.

Madame le maire informe le conseil que le devis pour réparer la route située rue de la Fontaine a été signé avec la CCPP.

Madame Brunet informe le conseil que le fossé au bout de la rue Saint-Rémy est plein et déborde. Madame le maire va rappeler l'entreprise Labbe pour définir d'une intervention.

Monsieur Morville informe le conseil que le miroir d'agglomération prévu au stop de la rue Saint-Rémy est arrivé et va être prochainement installé.

Monsieur Delille, entrepreneur à Cernoy a proposé d'acheter par le biais de son entreprise les matériaux nécessaires au marquage au sol pour la somme de 700 €. L'agent technique et les conseillers volontaires feront les travaux.

Monsieur Morville informe le conseil du fleurissement fait sur la commune et propose de continuer à le faire sous la forme d'ateliers participatifs avec les habitants.
Le calvaire de Trois Étôts sera rénové dès que le temps le permettra.

Madame Mahieux demande de relancer les propriétaires de bois pour l'entretien et la coupe des branches aux abords des routes, et demande que les herbes sur les côtés de la route vers Noroy soient coupées.

Séance levée à 20h26

Le maire, Isabelle BARTHE

Le secrétaire de séance, Marion BRUNET



A red ink signature, appearing to be 'M. Brunet', is written over a horizontal line.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 29 mai 2024 a comporté 1 délibération comme suit :

1	Location de la chapelle	8 pour	N° 13-2024
---	-------------------------	--------	------------

